



## LA VILLE DE GIEN RECRUTE

1 Agent d'entretien des locaux H / F

**Poste à temps non complet 21h annualisées à pourvoir au 30/04/2026**

**Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuel (CDD 1 an)**

**Grade : Adjoint technique Principal de 2<sup>ème</sup> Classe**

La Ville de Gien recrute un agent d'entretien des locaux (H/F) pour participer activement au maintien d'un cadre de vie propre, sain et accueillant pour tous. Sous l'autorité de la Responsable Éducation-Jeunesse et du Coordonnateur ATSEM – Agents d'entretien, vous assurez l'entretien et l'hygiène des bâtiments municipaux et de certaines structures communautaires.

### **Missions principales :**

- Nettoyage des sols, surfaces, vitres, mobilier et sanitaires,
- Respect des protocoles d'hygiène et de sécurité,
- Application des plans de nettoyage,
- Signalement des anomalies et rendu compte de l'activité.

### **Contraintes et disponibilités :**

- Déplacements entre sites,
- Horaires spécifiques,
- Manipulation de produits d'entretien,
- Travail parfois en situation isolée,
- Congés imposés liés à l'annualisation du temps de travail.

### **Compétences :**

- Maîtriser les techniques de nettoyage et d'entretien des locaux,
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité,
- Savoir utiliser les produits et matériels d'entretien adaptés,
- Organiser son travail avec méthode et efficacité.

### **Profil recherché :**

- Sérieux(se), rigoureux(se) et organisé(e),
- Ponctuel(le), autonome et discret(ète),
- Capacité à travailler seul(e) et en équipe,
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité appréciée,

**Permis B et véhicule personnel requis.**

### **Condition d'exercice :**

Poste à temps non complet – 21h annualisées

En période scolaire :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h00 – 10h30
- Mercredi : 6h00 – 9h00

En période de vacances scolaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 6h00 – 10h30
- Mardi : 6h00 – 11h00

### **Rémunération & avantages :**

- Possibilité d'effectuer des heures complémentaires et supplémentaires selon les besoins du service,
- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire,
- Avantages liés à la collectivité : CNAS - participation mutuelle et / ou prévoyance - Prime de fin d'année - Carte restaurant - Accès à l'amicale du personnel municipal (adhésion libre).

### **Processus de recrutement :**

Merci d'adresser votre **lettre de motivation manuscrite** et votre **CV** en précisant la référence **EJ-AE21H-2026.02** avant le **12/03/2026** :

 Par mail : [candidature@cc-giennoises.fr](mailto:candidature@cc-giennoises.fr)

 ou Par courrier :

**Monsieur Le Maire de la Ville de Gien**

3 chemin de Montfort – CS 80090

45503 GIEN CEDEX